
Description du poste : Technicien en mécanique de véhicules lourds
(compagnon et apprentis)

Département : Services

Type de poste :

Permanent

Horaire de travail

7 :00-15 :30, jours de travail : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi

Adresse

155 Reverchon, Pointe-Claire, Qc, H9P 1K1

Description sommaire du poste

Réparer et entretenir des camions industriels à moteur diesel ou à essence, selon les devis descriptifs du concessionnaire ou du constructeur.

Les tâches principales sont énumérées ci-dessous, mais le titulaire peut être affecté à d'autres fonctions.

- Exécuter le travail décrit sur le bon de réparation avec efficacité et précision, selon les normes du concessionnaire et du constructeur.
- Déterminer la cause de toute défektivité et faire la réparation.
- Communiquer avec le service des pièces afin d'obtenir les pièces nécessaires.
- Conserver et étiqueter les pièces si le travail est sous garantie ou si le client le demande.
- Examiner le véhicule afin de déterminer si des travaux de sécurité et d'entretien additionnels sont requis ou recommandés.
- Communiquer avec le conseiller technique ou le répartiteur d'atelier, dans les plus brefs délais, si des travaux additionnels sont requis, si le travail décrit n'est pas nécessaire ou si les réparations ne peuvent pas être faites dans les délais prévus.
- Documenter tout le travail exécuté sur le bon de réparation.
- Effectuer un essai routier avec le véhicule, si nécessaire.
- Participer aux programmes de formation, écoles et événements parrainés par le constructeur, sur indications du directeur du service après-vente.
- Se tenir au courant des bulletins techniques du constructeur.

- Superviser le travail des apprentis techniciens, s'il y a lieu.
- Signaler toute défectuosité ou mauvais fonctionnement du matériel à son supérieur.
- Voir à la propreté des véhicules des clients. Avertir le conseiller technique, dans les plus brefs délais, de tout incident qui aurait pu changer l'apparence ou l'état d'un véhicule.

ÉTUDES/EXPÉRIENCES:

- Essentiel – DEP en entretien de véhicules lourds.
- Atout – Expérience dans le domaine du camion.

COMPÉTENCES:

- Dextérité manuelle.
- Bonne organisation du travail.
- Débrouillardise.
- Aptitude au travail d'équipe.
- Autonomie.
- Honnête et responsable.

CERTIFICATS, PERMIS, HOMOLOGATIONS:

- Détenir une carte d'apprenti ou de compagnon émise par le comité paritaire.

Nota : Les employés peuvent accomplir d'autres tâches connexes tel que discuté au préalable afin de répondre aux besoins actuels de l'organisation.